

VILLE DE BELFORT

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Objet de la délibération

SEANCE DU JEUDI 27 MAI 2021

N° 2021-67

Budget supplémentaire
2021(Budget principal,
budget annexe du CFA,
budget du lotissement
secteur Dorey)

Le 27 mai 2021, à 19h00, les membres du conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 43, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'Hôtel de Ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi à Belfort, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Damien MESLOT, M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Yves VOLA, Mme Delphine MENTRÉ, M. Bouabdallah KIOUAS, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Tony KNEIP, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Corinne CASTALDI, M. Pierre-Jérôme COLLARD, Mme Rachel HORLACHER, M. Nikola JELICIC, Mme Nathalie BOUDEVIN, Mme Christiane EINHORN, Mme Latifa GILLIOTTE, Mme Marie-Thérèse ROBERT, M. Ian BOUCARD, Mme Loubna CHEKOUAT, M. Loïc LAVAILL, Mme Charlène AUTHIER, Mme Marie STABILE, M. Samuel DEHMECHE, M. Alain PICARD, Mme Parvin CERF, M. Joseph ILLANA, Mme Marianne DORIAN, M. David DIMEY, Mme Dominique CHIPEAUX, Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER.

Etaient absents :

Mme Evelyne CALOPRISCO-CHAGNOT - mandataire : M. Damien MESLOT
Mme Claude JOLY - mandataire : Mme Nathalie BOUDEVIN
M. Brice MICHEL - mandataire : Mme Parvin CERF
M. Romuald ROICOMTE - mandataire : Mme Marianne DORIAN
M. François BORON - mandataire : M. Alain PICARD

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. Bastien FAUDOT

Secrétaire de séance : M. Loïc LAVAILL



La séance est ouverte à 19h00 et levée à 23h46.



DELIBERATION N° 2021-67

de M. Sébastien VIVOT

1er Adjoint chargé des finances, de la prospective économique et
du mécénat

Direction des Finances

Références : SV/RB/CN/JMG/VB

Code matière : 7.1

Objet : Budget supplémentaire 2021 (Budget principal, budget annexe du CFA, budget du lotissement secteur Dorey)

Le budget supplémentaire qui vous est présenté a pour fonction :

- de constater la reprise des résultats de l'exercice antérieur tels qu'ils figurent dans la délibération d'affectation des résultats,
- de constater le report en dépenses et en recettes des inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause, telles qu'elles apparaissent dans le compte administratif 2020,
- d'ajuster les inscriptions du budget primitif,
- d'inscrire enfin de nouvelles opérations.

Vous trouverez en annexe une synthèse des principales propositions d'ouvertures ou de modification des crédits, ainsi que les subventions attribuées aux associations.

Vu les 2 amendements proposés par le groupe 2020 en commun pour Belfort :

- Amendement n° 1 : rétablissement des subventions à l'association sportive Belfort sud
- Amendement n° 2 : création d'un fonds de soutien exceptionnel aux associations.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

de rejeter le premier amendement concernant le rétablissement des subventions à l'association sportive Belfort sud.

Pour	8	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER
Contre	34	
Suffrages exprimés	42	
Abstentions	0	
Ne prend pas part au vote	0	

LE CONSEIL MUNICIPAL,**DECIDE**

de rejeter le second amendement concernant la création d'un fonds de soutien exceptionnel aux associations.

Pour	6	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER
Contre	34	
Suffrages exprimés	40	
Abstentions	2	Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT
Ne prend pas part au vote	0	

LE CONSEIL MUNICIPAL,**DECIDE**

d'adopter le budget supplémentaire 2021 de la Ville de Belfort : budget principal, et budget annexe du CFA. Aucune prévision pour le lotissement secteur Dorey.

d'adopter les modifications intervenues sur les opérations en AP/CP,

d'approuver le versement des nouvelles subventions et l'affectation des crédits de subventions, en procédant à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil municipal, soit au sein de leur bureau, soit en qualité de salarié,

d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer un avenant ou à conclure avec les associations concernées les conventions d'objectifs et de moyens.

Pour	34	
Contre	4	Mme Mathilde REGNAUD, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, M. Christophe GRUDLER.
Suffrages exprimés	38	
Abstentions	3	M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE.
Ne prend pas part au vote	1	Mme Marie-José FLEURY

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 27 mai 2021 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort
et par délégation
Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Affiché le : 2 juin 2021
Date de télétransmission : 2 juin 2021
Identifiant de télétransmission : 090-219000106-20210527-lmc14388-DE-1-1

Synthèse du budget supplémentaire 2021 de la ville de Belfort

Le budget supplémentaire 2021 est un budget correctif, intervenant consécutivement à l'adoption du budget primitif 2021, qu'il modifie en recettes comme en dépenses. Il bénéficie financièrement de la reprise des résultats du compte administratif 2020.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Reprise des résultats

Suite à la délibération d'affectation des résultats, la somme de 4.688.257,08 € est inscrite en recette comme résultat de fonctionnement reporté (ligne 002).

1.2 Recettes réelles de fonctionnement

Aucun ajustement des recettes réelles de fonctionnement n'est prévu au budget supplémentaire.

1.3 Dépenses de fonctionnement (hors subventions aux associations)

Le budget supplémentaire ne fait apparaître aucune nouvelle inscription.

1.4 Subventions versées aux associations

Demandes nouvelles

- Une subvention de 24.000 € à la SPA pour soutenir le fonctionnement de l'association.

Attribution des enveloppes à affecter votées lors du budget primitif

Enveloppe à affecter « Direction Générale » : - 1.500 €

- Subvention de 1.000 € au 1^{er} Régiment d'Artillerie pour participer à la réalisation d'une stèle honorant les soldats morts au champs d'honneur sous les plis de l'étendard du régiment depuis 1671.
- Subvention de 500 € au Belfort Sochaux Montbéliard Footgolf Club pour soutenir le développement de ses activités.

Enveloppe à affecter « Social et Solidarités » : - 19.700 € pour soutenir le développement des activités des structures

- Subvention de 15.000 € à l'Association Loisirs Pluriel.
- Subvention de 1.500 € à l'Aide Familiale Populaire.
- Subvention de 700 € à la Prévention en alcoologie et addictologie.
- Subvention de 700 € au Club Jean Jaurès.
- Subvention de 550 € au Club Georges Bragard.
- Subvention de 300 € à la Fédération Régionale CNL.
- Subvention de 300 € à l'Association Jusqu'à la mort accompagner la vie (JALMALV).
- Subvention de 650 € à l'Association de lutte contre la mucoviscidose Les virades de l'espoir.

1.4 Equilibre de la section de fonctionnement

Recettes réajustées ou nouvelles	0,00 €
Reprise des subventions investissement (ordre)	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté 2020	4 688 257,08 €
total des recettes de fonctionnement	4 688 257,08 €

Dépenses réajustées ou nouvelles	24 000,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	24 000,00 €

Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	4 664 257,08 €
--	-----------------------

2- Section d'investissement

2.1 Reprise des résultats

Suite à la délibération d'affectation des résultats, la somme de 5.404.764,39 € est inscrite en dépense comme résultat (déficit) d'investissement reporté (ligne 001). La somme de 8.707.741,79 € en recette d'investissement permet de couvrir le déficit d'investissement après constatation des restes à réaliser en dépense et en recette.

2.2 Recettes réelles d'investissement

Aucun ajustement des subventions d'investissement perçues n'est prévu.

Cessions de parcelles et de bâtiments pour 4 M€, dont :

- Cession des locaux anciennement occupés le Flunch (1,2 M€),
- Cession de l'immeuble 2 – 8 avenue Strolz (2,8 M€),

3.2 Dépenses réelles d'investissement

Le montant des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget supplémentaire est de 4,68 M€.

Les dépenses nouvelles correspondent à des achats immobiliers :

- Achat d'un ensemble immobilier rue Strolz pour 2,8 M€ (délibération du 31 mars 2021),
- Des crédits supplémentaires de 600 K€ pour permettre l'achat du terrain du Stade des Trois Chênes suite à la réception de l'avis du service des Domaines,
- Des crédits supplémentaires de 50 K€ pour permettre l'achat de deux commerces avenue Jean Jaurès,

Des redéploiements de crédits depuis le chapitre 21 vers les chapitre 20 et 23 pour 264 K€ afin de permettre entre autre la réalisation d'études ou l'achèvement de certaines opérations. Ces mouvements ne modifient pas les masses budgétaires.

3. Autorisation de programme/crédits de paiement

Après constatation des réalisations de crédits lors du vote du compte administratif 2020, il convient de réajuster les crédits de paiement de chaque opération en affectant les crédits non consommés à l'exercice 2021.

Programme : RESTRUCTURATION ECOLE RUCKLIN

AP	Montant AP	Echéancier des crédits de paiement initial						
		exercice ant.	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Voté antérieur	6 200 000,00 €	764 104,84 €	2 335 895,16 €	660 000,00 €	660 000,00 €	660 000,00 €	660 000,00 €	460 000,00 €
		Réalisé 2020	1 333 515,95 €					
		non consommé 2020	1 002 379,21 €					

AP	Montant AP	Nouvel échéancier des crédits de paiement					
		exercice ant.	2021	2022	2023	2024	2025
Voté antérieur	6 200 000,00 €	2 097 620,79 €	660 000,00 €	660 000,00 €	660 000,00 €	660 000,00 €	460 000,00 €
Reprise non consommé 2020			1 002 379,21 €				
TOTAL APRES PROPOSITION	6 200 000,00 €		1 662 379,21 €	660 000,00 €	660 000,00 €	660 000,00 €	460 000,00 €

Programme : ENTRETIEN DES REMPARTS

AP	Montant AP	Echéancier des crédits de paiement initial	
		exercice ant.	2020
Voté antérieur	420 000,00 €	216 666,48 €	203 333,52 €
		Réalisé 2020	58 830,26 €
		non consommé 2020	144 503,26 €

AP	Montant AP	Nouvel échéancier des crédits de paiement	
		exercice ant.	2021
Voté antérieur	420 000,00 €	275 496,74 €	0,00 €
Reprise non consommé 2020			144 503,26 €
TOTAL APRES PROPOSITION	420 000,00 €		144 503,26 €

Programme : CHANTIERS D'INSERTION

AP	Montant AP	Echéancier des crédits de paiement initial	
		exercice ant.	2020
Voté antérieur	462 000,00 €	373 592,57 €	88 407,43 €
		Réalisé 2020	1 952,22 €
		non consommé 2020	86 455,21 €

AP	Montant AP	Nouvel échéancier des crédits de paiement	
		exercice ant.	2021
Voté antérieur	462 000,00 €	375 544,79 €	0,00 €
Reprise non consommé 2020			86 455,21 €
TOTAL APRES PROPOSITION	462 000,00 €	375 544,79 €	86 455,21 €

4- Opérations d'ordre

Une somme de 6,43 M€ est inscrite en dépenses et en recettes de la section d'investissement. Il s'agit d'opérations de régularisation d'imputation budgétaire de plusieurs opérations d'aménagement ou de travaux confiés à la SODEB. Il s'agit d'opérations budgétaires neutres en solde qui s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de la qualité comptable.

- La ZAC du Parc à Ballon pour 5,60 M€ ;
- Le Centre Commercial des Glacis pour 800 K€ ;
- Divers travaux de voirie antérieurs à 1999 pour 33 K€.

5- Equilibre de la section d'investissement

Recettes réajustées ou nouvelles	0,00 €
Cessions	4 000 000,00 €
Affectation des résultats 2020	8 707 741,79 €
Recettes d'ordre au sein de la section investissement	6 436 200,00 €
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	4 664 257,08 €
Recettes reportées	3 293 229,20 €
Total des recettes d'investissement	27 101 428,07 €
Dépenses réajustées ou nouvelles	4 683 337,68 €
Reprise du déficit 2020	5 404 764,39 €
Travaux en régie	0,00 €
Reprise des subventions investissement (ordre)	0,00 €
Dépenses d'ordre au sein de la section investissement	6 436 200,00 €
Dépenses reportées	6 596 206,60 €
Total des dépenses d'investissement	23 120 508,67 €
Besoin de financement	-3 980 919,40 €

Le projet de budget supplémentaire se traduit par une diminution du recours prévisionnel à l'emprunt de 3.980.919,40 € par rapport aux prévisions établies lors du budget primitif.

Synthèse du Budget Supplémentaire 2021 du CFA

La proposition de budget supplémentaire qui est faite constate uniquement la reprise des résultats de l'exercice 2021 soit :

- La somme de + 26.130,48 € en excédent d'investissement reporté (Ligne 001 en recette d'investissement),
- La somme de + 3.794,70 € pour couvrir le besoin d'investissement après prise en compte des restes à réaliser (compte 1068 en recette d'investissement),
- La somme de + 359.903,51 € en excédent de fonctionnement reporté (Ligne 002 en recette de fonctionnement).

Dans le cadre de l'amélioration des comptes et de la fiabilisation des états de l'actif avec l'inventaire, les services de la GDFIP nous demandent de constater diverses reprises sur amortissement pour un montant de 933 K€. Il s'agit d'opérations d'ordre dont la comptabilisation sera sans impact sur le résultat global du budget.

Recettes réajustées ou nouvelles	0,00 €
Régularisations amortissements (ordre)	933 000,00 €
Résultat de fonctionnement reporté 2020	359 903,51 €
total des recettes de fonctionnement	1 292 903,51 €

Dépenses réajustées ou nouvelles	0,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	0,00 €

Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	933 000,00 €
--	---------------------

Recettes réajustées ou nouvelles	0,00 €
Affectation des résultats 2020	3 794,70 €
Recettes d'ordre	0,00 €
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	933 000,00 €
Résultat d'investissement reporté 2020	26 130,48 €
Recettes reportées	0,00 €
Total des recettes d'investissement	962 925,18 €

Dépenses réajustées ou nouvelles	0,00 €
Reprise du déficit 2020	0,00 €
Régularisations amortissements (ordre)	933 000,00 €
Dépenses reportées	29 925,18 €
Total des dépenses d'investissement	962 925,18 €

Besoin de financement	0,00 €
------------------------------	---------------

Synthèse du Budget Supplémentaire 2021 Lotissement Secteur Dorey

Aucune modification ou crédits supplémentaires n'est à prévoir.